



TRESORERIE

Adresse de correspondance
Avenue des Arts 30
1040 BRUXELLES

Paiements
Traitements et Pensions

Note aux Ordonnateurs

Votre courrier du	Vos références	Nos références	Annexe(s)
-------------------	----------------	----------------	-----------

**Indemnité accordée dans le cadre du déplacement du domicile au lieu de travail :
confection des fiches 281.10**

Madame, Monsieur l'Ordonnateur,

Suite à la loi de réforme du 10 août 2001 (loi concernant les modifications apportées au système des indemnités perçues à titre de remboursement dans le cadre du déplacement du domicile au lieu de travail) des accords relatifs à la confection des fiches 281.10 ont été conclus.

Pour l'année d'imposition 2007 (revenus 2006), les données suivantes doivent **obligatoirement** figurer sur la fiche 281.10 à la rubrique 12 (intervention dans les frais de déplacement) :

- **rubrique 12 a) : Transport public en commun** : montant intégral de l'intervention (participation tant obligatoire que volontaire de l'employeur – également dans le cadre du système dit du tiers payant)
- **rubrique 12 b) : Transport collectif organisé** : montant intégral de l'intervention
- **rubrique 12 c) : Autre moyen de transport**: montant intégral de l'intervention (indemnité vélo non imposable exceptée)

Le service Paiements – Traitement ne dispose pas de ces données, mais il est néanmoins disposé à ajouter ces données sur les fiches fiscales de 2007 (revenus 2006) et sur la bande BELCOTAX.

Des informations complémentaires concernant ce courrier peuvent être obtenues auprès de :

Service
Paiements : Traitements et Pensions

.be

Ingrid Maeyens
Attaché des finances
Tél. 02 233 73 35 – fax 02 233 70 77
E-mail: ingrid.maeyens@minfin.fed.be

Eddy De Prée
Expert Financier
Tél. 02 233 72 73 – fax 02 233 70 77
E-mail: eddy.depre@minfin.fed.be

Aux ordonnateurs désireux de bénéficier de ce service, il est demandé de faire parvenir au service Paiements – Traitements, au plus tard le 22 janvier 2007, un **fichier txt** respectant strictement les données suivantes:

1. Utiliser uniquement un fichier txt et rien d'autres.
2. Doivent se trouver sur ce fichier uniquement les personnes rémunérées par le SCDF durant l'année 2006.
(Toute rémunération effectuée en décembre 2006 fait partie de l'année 2007 et non de l'année 2006!)
3. Par numéro de matricule, utiliser **un seul record** reprenant le montant total de l'intervention dans les frais de déplacement.
4. Description du fichier txt :

DENOMINATION	LONGUEUR	POSITION		SIGNIFICATION
		DEBUT	FIN	
Numéro de matricule	13	1	13	Numéro de matricule précédé de 0019
Montant rubrique 12 a	9	14	22	Montant sans virgule en tenant compte de 2 décimales
Montant rubrique 12 b	9	23	31	Montant sans virgule en tenant compte de 2 décimales
Montant rubrique 12 c	9	32	40	Montant sans virgule en tenant compte de 2 décimales

Les champs non utilisés doivent être complétés par des zéros.

Exemple

Un agent a 315,00 € « Autre moyen de transport » (rubrique 12c)

0019700599999000000000000000000000000000000031500
|-----|-----|-----|-----|
matricule 12a) 12b) 12c)

Remarque importante : Tout fichier envoyé au Service Paiements – traitements au-delà du 22 janvier 2007 ne sera pas exécuté !

Des informations complémentaires concernant ce courrier peuvent être obtenues auprès de :

Service
Paiements : Traitements et Pensions

.be

Ingrid Maeyens
Attaché des finances
Tél. 02 233 73 35 – fax 02 233 70 77
E-mail: ingrid.maeyens@minfin.fed.be

Eddy De Prée
Expert Financier
Tél. 02 233 72 73 – fax 02 233 70 77
E-mail: eddy.depre@minfin.fed.be

Prière de transmettre ce fichier txt, par e-mail, **simultanément** à ingrid.maeyens@minfin.fed.be et à eddy.depre@minfin.fed.be .

N'oubliez pas de mentionner le n° de téléphone ainsi que l'adresse e-mail de la personne de contact au sein de votre département.

Vous pouvez également envoyer ce fichier txt sur support magnétique au
Service Paiements – Traitements
Ingrid Mayens / Eddy De Prée
Avenue des Arts 30 – local C333
1040 Bruxelles

Salutations amicales

Wilfried Van Herzeele
Administrateur Paiements

Des informations complémentaires concernant ce courrier peuvent être obtenues auprès de :

Service
Paiements : Traitements et Pensions

.be

Ingrid Maeyens
Attaché des finances
Tél. 02 233 73 35 – fax 02 233 70 77
E-mail: ingrid.maeyens@minfin.fed.be

Eddy De Prée
Expert Financier
Tél. 02 233 72 73 – fax 02 233 70 77
E-mail: eddy.depre@minfin.fed.be